

TERMES DE REFERENCE

Pays	République du Tchad
Intitulé de la mission :	Sélection d'un(e) (01) Consultant(e) (international(e) ou national(e)) pour la mission finale du programme conjoint Programme d'Appui à la Finance Inclusive au Tchad (PAFIT) du PNUD, UNCDF et du Gouvernement tchadien
Type de Contrat :	Contrat Individuel
Niveau de poste :	Consultant
Durée de la mission	30 jours (Jours des honoraires sur la base des jours ouvrables ó 06 jours sur 07 par semaine) avec vingt (20) jours de terrain.
Type et Lieu d'affectation:	Sur site, N'Djaména et régions
Date de début de la mission :	25 juin 2016

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail [í í í í í ..](#) avec mention de la référence et intitulé du dossier. **Votre proposition devra être reçue** au plus tard le 06 juin 2016. N'hésitez pas à écrire à l'adresse [í í í í í](#) pour toute information complémentaire au plus tard le 30 mai 2016.

Les offres sont publiées sur les sites suivants du PNUD :

- [í í](#)
- [í ..](#)

1. Contexte:

Au Tchad, depuis 2005, année du microcrédit, les différents Gouvernements sous l'impulsion du chef de l'Etat et les partenaires au développement ont porté un intérêt particulier à la microfinance comme un outil efficace de lutte contre la pauvreté pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). C'est ainsi que: (i) la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté 2^{ème} génération (SNRP II) a consacré une place de choix à la microfinance dans le 2^{ème} axe et le 3^{ème} axe; (ii) une Structure dédiée à la Microfinance a été créée depuis 2006 et a bénéficié pendant cinq (5) ans environ de subventions à hauteur de quatre (4) milliards pour l'octroi des microcrédits aux populations; (iii) la Stratégie Nationale de Microfinance a été élaborée en 2008 pour être adoptée en juillet 2009 et dont le plan d'action est révisée en 2012; (iv) un engagement du Chef de l'Etat en 2012 pour le financement des couches vulnérables, notamment les femmes et les jeunes avec une nouvelle allocation de subvention de quarante-quatre (44) milliards de FCFA dont deux (2) milliards par région administrative; (v) la création du Haut Comité Interministériel d'Octroi de Microcrédits (HCIOM) et la mise en place en 2012 du Programme National d'Octroi de Microcrédits (PNOM) qui devrait permettre d'atteindre environ 450.000 personnes pauvres et actives (10% de la population active) par le financement de leurs activités génératrices de revenus.

Dans le même temps et dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Microfinance, le Gouvernement du Tchad, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, a mis en place le Programme d'Appui à la Finance Inclusive au Tchad (PAFIT) avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et United Nations Capital Development Fund (UNCDF).

Le principal problème à résoudre au niveau du secteur tchadien de la microfinance est que « les établissements de microfinance se professionnalisent, offrent durablement des services de qualité aux populations, tout en construisant les capacités nationales dans un environnement plus assaini »

Au regard de leurs avantages comparatifs réciproques, le PNUD et UNCDF ont convenu d'élaborer un programme conjoint d'appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de microfinance.

Les ressources de UNCDF et du PNUD et leur capacité de plaider ont permis de fournir une assistance technique appropriée au Gouvernement et aux divers acteurs en vue de la facilitation des réformes, la professionnalisation des opérations, nécessaire à la viabilité et à la durabilité de l'offre de services financiers adaptés aux populations. La durée initiale de 4 ans couvrant la période de juillet 2010 à juin 2014 a été étendue à décembre 2015 après le démarrage effectif en mars 2012. Le budget initial est de 5.000.000 US\$ dont 2.000.000 US\$ du PNUD, 1.000.000 US\$ de UNCDF et 2.000.000 US\$ du Gouvernement avec un montant total mobilisé à ce jour de 2.823.500 US\$, soit 56,47%.

L'objectif stratégique du PAFIT est de « Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers une offre durable des services financiers adaptés grâce à un secteur de microfinance inclusif animés par des acteurs professionnels évoluant dans un environnement institutionnel, réglementaire, juridique et judiciaire plus incitatif ».

De façon spécifique, le PAFIT devrait :

- Soutenir la professionnalisation des établissements de microfinance pour une offre durable de services adaptés, en articulation avec les banques, aux besoins des populations notamment les femmes ;
- Soutenir le développement des capacités et compétences nationales qui fournissent des services d'informations, de reporting, de formation, de plaidoyers et d'audits au bénéfice du secteur de la microfinance ;
- Encourager les réformes institutionnelles, réglementaires, juridiques et judiciaires favorables au secteur de la microfinance tout en renforçant les capacités techniques des acteurs pour la conduite de ces réformes.

Ainsi, les principaux résultats attendus et produits intermédiaires du PAFIT sont les suivants :

Résultat 1 : Les EMF assurent, en articulation avec les banques, une offre viable de services financiers adaptés aux besoins des populations, notamment les femmes, d'ici à 2014 ;

Résultat 2 : La transparence financière est instaurée grâce à des services techniques et d'accompagnement appropriés d'ici à 2014 ;

Résultat 3 : Les politiques, normes et réformes efficaces sont établies pour soutenir le développement du secteur d'ici à 2014 ;

Résultat 4 : Le PAFIT est mis en œuvre avec efficience et efficacité

Bien que des résultats quantitatifs aient été fixés, **vu l'état du secteur, le Programme devrait mettre davantage l'accent sur les résultats qualitatifs, notamment la création d'un environnement favorable et le développement des capacités techniques.**

Le programme qui devrait initialement s'achever au 31 décembre 2015 a été étendu sans coût additionnel au 31 décembre 2016.

En prévision de la fin du PAFIT, le gouvernement du Tchad, le PNUD et l'UNCDF ont prévu, conformément aux clauses du Document du Projet (PRODOC), et de son amendement N°1 d'organiser une évaluation finale externe et indépendante dudit Projet. La finalité étant de tirer les principaux enseignements pour la formulation ou non d'une nouvelle phase.

C'est dans ce cadre que le présent appel à candidature est lancé pour le recrutement d'un(e) (01) consultant(e) (un(e) international(e) ou un(e) national(e)).

2. Objectifs de l'évaluation :

Cette évaluation poursuit les objectifs suivants définis en fonction des cinq critères de cohérence que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact:

- Mesurer le degré de mise en œuvre du Projet, son efficacité, son efficience et la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été prévu initialement ;
- Mesurer la contribution du Programme au processus de professionnalisation du secteur de la microfinance au Tchad, notamment à travers la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Microfinance au Tchad ;
- Mesurer la contribution du programme à la promotion de l'inclusion financière grâce à une articulation réelle entre les principaux acteurs du secteur (Association Professionnelle des EMF du Tchad (APEMF-T), Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Tchad (APEC-T) et les entreprises de téléphonie mobile (Tigo et Airtel)) ;
- Mesurer la contribution du programme à la réalisation des objectifs fixés pour ses différents volets d'intervention ainsi qu'à ceux des objectifs globaux (OMD), notamment son extension en milieu rural;
- Identifier et documenter les grands enseignements tirés et les bonnes pratiques sur les sujets essentiels (assistance technique directe, Cofinancement, Mobilisation des ressources, articulation des EMF mutualistes et prestataires de services financiers, stratégie de partenariat et montage institutionnel, Associations professionnelles, vulgarisation du cadre légal et réglementaire, contrôle et supervision du secteur, l'intégration de la dimension Genre dans le Programme.) ;
- Fournir l'information nécessaire pour la planification et les décisions futures, tout en donnant les orientations sur la nécessité ou non de poursuivre l'action ;
- Juger de la perception qu'ont les parties prenantes (Gouvernement, Bailleurs de fonds, personnel du Programme, bénéficiaires, les membres de la communauté, les partenaires de mise en œuvre, etc.) sur les activités du PAFIT ;
- Apprécier les chances de survie des actions, la capacité à se poursuivre lorsque l'appui aura cessé.

Pour une bonne prise en compte des recommandations, les résultats de cette évaluation seront partagés, entre autres, avec les Bailleurs de fonds, l'Etat (Ministère en charge de la microfinance et les autres départements ministériels représentés dans le Comité de Pilotage), le Management du PNUD et de l'UNCDF, les partenaires de mise en œuvre.

3. Portée de l'évaluation

La présente évaluation couvrira toute la période de mise en œuvre du Programme d'Appui à la Finance Inclusive au Tchad (PAFIT) à travers l'évaluation des objectifs et résultats attendus, le niveau d'implication des différentes partenaires de mise en œuvre que sont le département ministériel en charge de la microfinance, la Direction de la Supervision et du Contrôle des Etablissement de Microfinance (DSC-EMF), l'Association Professionnelle des Etablissements de microfinance du Tchad (APEMF-T), les prestataires de services techniques et les établissements de microfinance. L'évaluation s'étendra à toutes les régions couvertes par le Programme.

Cette évaluation permettra aux Bailleurs de fonds du Programme (Gouvernement, PNUD et UNCDF) et aux partenaires de mise en œuvre, aux bénéficiaires cibles, aux partenaires gouvernementaux, de disposer des informations relatives à la pertinence du Projet, son efficacité, son efficience, sa durabilité, son impact et sa prise en compte de l'approche genre. Il s'agira pour l'évaluateur de tirer les principaux enseignements de la mise en œuvre du programme en termes de bonnes ou mauvaises pratiques, de succès ou d'échecs ; de relever les forces, les faiblesses, les opportunités, les contraintes, les défis et de faire des recommandations fortes, notamment sur son renouvellement.

4. Questions d'évaluation

Cette évaluation finale sera basée sur les cinq critères de cohérence que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact. Elle doit comprendre au moins les questions suivantes définies en fonction de ces critères.

Pertinence

- Dans quelle mesure le Programme a-t-il été bien conçu, répond-il aux priorités nationales et aux logiques d'intervention du PNUD et de UNCDF? Les problèmes identifiés dans la phase de conception, notamment les besoins spécifiques, les intérêts socio-économiques et stratégiques des populations cibles ont-ils été pris en compte ?

Efficacité

- Dans quelle mesure l'approche de mise en œuvre du PAFIT a-t-elle contribué au développement des réglementations, politiques et stratégies dans le domaine de la finance inclusive ?
- Dans quelle mesure le PAFIT a-t-il contribué au renforcement des capacités institutionnelles des Prestataires de Services Financiers, des Prestataires de Services Techniques et des Institutions Publiques ?
- Dans quelles mesures le PAFIT a-t-il contribué à l'amélioration du marché de la finance inclusive et à l'accès durable aux services financiers viables et pérennes pour les populations à faible revenu ?
- Dans quelle mesure la gestion du programme a-t-elle été efficace en réalisant les objectifs attendus et en atteignant les résultats attendus ?
- Dans quelle mesure le Gouvernement et les bailleurs de fonds ont-ils appuyé la mise en œuvre du PAFIT?
- Dans quelle mesure l'approche genre a-t-elle été prise en compte ? Les hommes et les femmes bénéficient-ils d'un accès identique aux ressources du projet et en tirent-ils des avantages équivalents ?

Efficience

- Dans quelle mesure les ressources/intrants (fonds, temps, ressources humaines, etc.) ont-elles conduit à des réalisations dans des limites de coûts acceptables.
- Les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été suffisantes pour délivrer les résultats attendus et dans les meilleures conditions ?
- Les conventions, les contrats et procédures sont-ils conçus dans un souci d'égalité ?
- L'approche genre est-elle intégrée dans toutes les activités et tous les instruments nécessaires à la mise en œuvre du projet ?

Impact

- Quel est le niveau de réalisation par rapport aux indicateurs d'impact contenus dans le PRODOC ?

Durabilité

- Dans quelle mesure le PAFIT a-t-il pu contribuer à la pérennisation du secteur financier inclusif ? Les actions et stratégies mise en œuvre prennent-elles en compte la durabilité ? Les actions du programme continueront-elles de favoriser des changements après la fin de la période de mise en œuvre des activités ?

5. Méthodologie de l'évaluation

Cette évaluation finale utilisera les méthodes et les techniques correspondant aux besoins spécifiques d'information, aux questions énoncées dans les termes de références, à la disponibilité des ressources et aux priorités des acteurs et actrices. Toutefois, le(la) consultant(e) fournira une méthodologie détaillée assortie d'un calendrier d'activités.

A titre indicatif, la méthodologie devra comprendre :

- A. Une phase documentaire où le(la) consultant(e) doit analyser toutes les sources d'information pertinentes : les rapports annuels de mise en œuvre, les rapports de missions de suivi, les comptes

rendus des réunions des comités de pilotage, les documents de projet, et tous les autres documents susceptibles d'apporter des informations pour permettre d'émettre des jugements basés sur les évidences (05 jours).

- B. Une phase d'entretiens et de visite terrain : Le(la) consultant(e) doit également réaliser des **entretiens** et des **enquêtes** ou utiliser tout autre outil quantitatif et/ou qualitatif qui s'avérerait utile pour recueillir des données pertinentes pour l'évaluation finale (20 jours). Une restitution sera réalisée à l'issue de la phase B auprès du PNUD/UNCDF et du Comité de pilotage du PAFIT. La mission veillera également au principe de confidentialité pour les cas qui l'exigent.
- C. Une phase de rédaction du rapport, présentation et validation (05 jours)

6. Principaux produits attendus de l'équipe d'évaluation :

Le(la) Consultant(e) est chargé(e) de soumettre les livrables suivants à l'équipe chargée de la gestion de l'évaluation:

- **Note méthodologique** (y compris la matrice d'évaluation) et calendrier des activités (elle sera soumise dans les 4 jours après la signature des contrats par l'équipe d'évaluation. L'ensemble de la documentation sur le projet sera envoyé aux consultant(e)s avant leur arrivée sur place). Elle aura une longueur de 10 à 15 pages au maximum.
- **Projet de rapport final** (il sera soumis dans les 6 jours suivant l'achèvement de la visite de terrain)

Le projet de rapport final sera structuré de la même manière que le rapport final et aura une longueur de 20 à 30 pages. Il contiendra également un résumé analytique de maximum 5 pages présentant une brève description du projet, de son contexte et de la situation actuelle, de l'objectif de l'évaluation, de sa méthodologie et de ses principaux résultats, conclusions et recommandations. Le projet de rapport final sera soumis aux membres de l'équipe de gestion de l'évaluation et au groupe de référence pour obtenir leurs commentaires et suggestions.

- **Rapport final d'évaluation** (il sera soumis dans les 5 jours suivant la réception du projet de rapport final commenté)

Ce rapport final prend en compte les observations et commentaires des parties prenantes dans les 20 jours suivant les observations reçues. En plus de répondre aux questions d'évaluation, le rapport final doit synthétiser toutes les constatations et conclusions en une appréciation globale du projet et recommandations.

7. Ethique d'évaluation :

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans [le Guide pour l'éthique de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation¹](#) et [le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies](#)

8. Arrangements de gestion :

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d'évaluation sont répartis comme suit :

- a) **Équipe d'évaluation**: constituée d'un(e) Consultant(e) dont le profil est défini au point 10. **Rôles** : soumettre l'approche méthodologique, effectuer l'évaluation, soumettre le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.
- b) **Co-gestionnaires de l'évaluation**: les responsables d'Assurance Qualité du PNUD, le chargé de Programme de l'unité de gestion du programme, l'Unité Développement Durable, **Rôles**: 1) Préparer les TDRs de l'évaluation, 2) apprêter toute la documentation à mettre à la disposition de

l'évaluateur(trice), 3) fournir un appui en coordination au groupe de référence, à l'équipe d'évaluation, 4) fournir à l'évaluateur(trice) l'assistance administrative et les informations et données requises; 5) Analyser le document d'approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s'assurer que la version finale répond aux standards de qualité.

- c) **Groupe d'assurance-qualité** : La section RBM du Bureau Régional du PNUD et UNCDF apporte un avis critique externe sur les différents documents produits.
- d) **Groupe de référence** : Les représentant(e)s des principales parties prenantes (membres du comité de pilotage, partenaires nationaux, partenaires de mise en œuvre, donateurs, bailleurs de fonds, bénéficiaires locaux) pour appuyer la collecte des données requises et passer en revue le draft du rapport d'évaluation pour la garantie de la qualité. Un atelier sera organisé avec le groupe de référence pour passer en revue le draft du rapport.
- e) **Rôle du PNUD**: Le rôle principal du PNUD en étroite collaboration avec UNCDF et le gouvernement est de mener l'ensemble de la coordination, afin de gérer tout le processus d'évaluation avec l'évaluateur(trice). Le PNUD devra aussi s'assurer de la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes.
- f) **Le commissionnaire** : Le PNUD en étroite collaboration avec UNCDF devra : (i) fournir des conseils à l'évaluateur(trice); (ii) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée; (iii) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires; (iv) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l'évaluation.

g) Calendrier pour l'évaluation :

Publication des postes et soumission des offres	Du 23 Mai au 06 juin 2016
Revue technique, revue financière, sélection, finalisation du contrat	Du 07 juin au 17 juin 2016
Revue des documents clés, Préparation du plan d'évaluation et consultation avec l'équipe en charge de gestion de l'évaluation et présentation de la méthodologie	Du 20 au 25 Juin 2016 (Cette étape débutera avant l'arrivée des consultants pour gagner du temps)
Arrivée de l'évaluateur(trice) à Ndjaména	25/26 Juin 2016

Briefing et rencontres avec les acteurs clés du secteur et partenaires du programme à N'Djaména (Gouvernement (Directeur national du PAFIT, DGPME, DSC-EMF), APEMF-T, APEC, BAD, BDEAC, PNUD, , AFD, PROMIFIT, PAFIT, PADER-G,í)	3jours : du 27 au 29 Juin 2016
Mission dans les zones d'intervention du PAFIT,	10 jours : du 30 juin au 11 juillet 2016
Préparation et restitution des premiers résultats de l'évaluation	02 jours : du 12 au 13 juillet 2016
Soumission 1 ^{er} draft	22 juillet 2016
Commentaires du 1 ^{er} draft rapport	29 juillet 2016
Séance de validation interne	1 ^{er} Août 2016
Atelier de présentation (avec les partenaires)	09 Août 2016
Soumission rapport final	16 Août 2016

9. Compétences:

Organisation : Faire preuve d'une capacité de conception, d'organisation, et de planification des stratégies ou plans d'actions et de proposer des solutions pragmatiques.

Capacités à initier des chronogrammes cohérents et rigoureux sur l'exécution du projet.

Communication : Démontrer de bonnes capacités de communication orale. Faire preuve de pédagogie et d'initiative.

Maîtrise personnelle : Aptitude à travailler sous pression, dans un environnement complexe et évolutif.

Planification et organisation: Faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail ainsi que celui des autres, aptitude proactive démontrée.

Travail en groupe: Aptitude à interagir, à établir et à maintenir de façon effective aussi bien avec les collègues qu'avec des personnes ayant des cultures différentes, de bonnes relations de travail dans le respect des diversités.

10. Qualifications du/de la Consultant(e):

Education	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme universitaire de niveau supérieur (Master, DEA, DESS) en sciences économiques / Banque/Finances /sciences sociales / humaines/ Marketing/ sciences du développement ou discipline apparenté (au minimum BAC +5).
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> 5 ans d'expérience dans le domaine de l'évaluation; Au minimum 7 ans d'expérience en microfinance ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Une bonne connaissance de l'environnement financier et de la microfinance en Afrique; • Une bonne compréhension de l'approche sectorielle et du concept de finance inclusive ; • Avoir conduit des missions d'évaluation similaires en Afrique subsaharienne et démontrer d'une connaissance approfondie des méthodes et procédures de supervision et d'évaluation de projets et programmes. • Capacité d'analyse organisationnelle avérée. • Avoir une connaissance approfondie dans l'utilisation des approches genre et de manière spécifique en genre dans le domaine de la microfinance /inclusion financière ; • Une bonne connaissance du système des Nations Unies, en particulier le PNUD et de son approche en matière de réduction de la pauvreté. • Excellent leadership et compétences managériales.
Langues requises	<ul style="list-style-type: none"> • Une excellente maîtrise de la langue française est exigée.

11. Documents constitutifs de l'offre :

Pour démontrer ses qualifications, le(la) candidat(e) devra soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

Offre	Documents	Description	Forme
Partie 1 : Offre Technique	Note méthodologique pour l'exécution de la mission attendue	Une description expliquant : En quoi vous êtes le meilleur candidat pour la mission ; La démarche ou approche, les outils ainsi que les tâches que vous comptez mettre en œuvre pour réaliser la mission. Un chronogramme indicatif des activités	Pas de formulaire spécifique
	Curriculum Vitae/P11	Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence.	Formulaire P11 (IC) - annexe 4
	Diplômes	Envoyer une(les) copies du (des) diplômes	
Partie 2: Offre Financière	Tableau des coûts	Remplir le tableau	Voir Annexe 3

Les offres incomplètes seront rejetées.

- Le soumissionnaire retenu de moins de 60 ans sera appelé à présenter un certificat médical d'aptitude physique ;
- Le soumissionnaire retenu de plus de 60 ans sera appelé à présenter un certificat médical d'aptitude physique avec des examens complémentaires détaillés suivant les exigences du PNUD. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin agréé par les Nations Unies.

12. Evaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques sera faite avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières des candidats qualifiés.

Le marché sera attribué au/à la Consultant (e) ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).

a. Les propositions techniques

Elles sont évaluées sur des critères suivants en rapport avec les termes de référence:

Pour information, la proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
Le/la soumissionnaire a-t-il/elle le profil requis pour réaliser la mission ?	20
Le/la soumissionnaire a-t-il/elle explicité de façon claire et précise l'objectif de la mission ?	20
La méthodologie et les outils proposés sont-ils appropriés aux produits décrits/attendus dans les TDR ?	30
La méthodologie et le chronogramme proposés sont-ils cohérents et réalistes pour garantir la réalisation effective des produits attendus de la mission ?	30
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 point ; cette note technique sera pondérée a 70%.

b. Les propositions financières

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière A} = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

Le/la Consultant(e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.

N.B. :

Les consultants sont tenus de se renseigner sur les Conditions Générales des Contrats Individuels (annexe 1).

ANNEXES

Annexe 1 - Terme de Références de la mission

Annexe 2 - Conditions générales des Contrats Individuels :

Annexe 3 ó P11 (SC & IC)

Annexe 4 ó Tableau des Coûts